Intra CL

Public

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2020-Formation/Action au déploiement de la CTG - construire les premiers outils nécessaires au déploiement de la CTG - CAF 32

MAJ : Mercredi 18 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION EGOC / CAF du GERS - N°9/20

Programme

« Formation / Action au déploiement de la CTG»

Intervenant : Thierry CHEINE

Objectif professionnel : Accompagner au déploiement et à la mise en œuvre de la CTG

Durée – Dates : **7 jours**

Module 1 – **1 jour, le 12 mars 2020**

Module 2 – **2 jours, les 4-5 mai 2020**

Module 3 – **2 jours, le 30 juin 2020 et 1 jour à définir**

Module 4 **– 2 jours – Dates à définir**

Horaires : **9h à 17h**, *soit 7 heures de formation / jour*

Lieu **:** Au sein des locaux de la CAF du Gers.

Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant.

Contexte de la mission

La CAF du Gers est pleinement engagée dans la démarche CTG. Le

déploiement de la CTG est inscrit dans le projet politique de la Caisse et l'engagement des dispositifs sur les territoires est conditionné à la signature d'une Convention Territoriale Globale.

Le Gers compte 17 EPCI parmi lesquels la Communauté d'Agglomération de Auch et 16 Communautés de Communes. Sur les 16 Communautés de Communes que compte le Gers, 2 ont leur siège domicilié en dehors du département. 12 EPCI sur les 15 domiciliés dans le Gers disposent de la compétence enfance jeunesse. Les trois territoires ne disposant pas de compétence en lien avec les politiques familiales portées par la branche famille font l'objet d'une réflexion au cas par cas.

Fort de cette situation favorable, la CAF du Gers développe, depuis plusieurs années, avec ces EPCI, un partenariat de projets, via l'enfance et la jeunesse, qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de projet de territoire

Pour autant, la Caisse d'Allocations Familiales du Gers est confrontée aux restrictions budgétaires liées à la dernière COG et doit faire face à une diminution de 10% de ses effectifs. Ce contexte contraint l'a conduit à se recentrer sur son cœur de métier à savoir les prestations familiales d'une part et la CTG d'autre part. A ce jour 6 territoires ont signé ou sont en cours de signature d'une CTG. Une CTG départementale vient renforcer le schéma départemental de services aux familles qui inclus toutes les thématiques de l'enfance, jeunesse à l'animation de la vie sociale en passant par la parentalité. Néanmoins, il règne un bon climat social au sein de cette Caisse d'Allocations Familiales.

A ce jour, pour la CAF du Gers, une CTG doit prioriser 2 ou 3 axes en plus de l'enfance et la jeunesse.

L'action sociale à la CAF du Gers s'articule autour de 3 pôles d'intervention :

- L'animation des politiques territoriales qui compte 3 Chargés de Conseil et Développement Territorial, 2 experts thématiques (Parentalité, Logement) et un animateur sur la thématique handicap,

- Le pôle d'intervention sociale animé par trois travailleurs sociaux et le directeur du Centre social d'Auch,

- Le pôle d'appui à l'action sociale qui assure des fonctions supports autour de la maîtrise des risques, du budget et des instances de décisions.

La question cruciale et prioritaire de l'accès aux droits s'incarne au travers de 2 permanenciers et la présence de Maison de Services Aux Publics (futures Maisons France Services).

Enfin, pas moins de 30 ETP assurent les fonctions de coordination des Contrats Enfance Jeunesse. Il s'agit aujourd'hui pour la CAF, les EPCI concernés et les coordinateurs eux-mêmes de réussir leur évolution vers une fonction de chargé de coopération territoriale.

Au travers de cette mission de formation action, la Caisse d'Allocations Familiales du Gers souhaite :

- Créer une dynamique transversale intra et inter services,
- Créer une dynamique de projet de territoire,
- Intégrer une culture de la mesure d'impact,
- Être accompagnée sur les territoires les plus en difficultés
- Faire vivre la CTG dans la continuité.

Elle sollicite l'EGOC, pour 7 jours de formation/action, notamment pour ses méthodologies « participatives ».

C'est au regard de ces éléments de contexte que nous avons rédigé la proposition méthodologique ci-après.

Objectifs

L'intervention pédagogique visera à créer une dynamique collective et cohérente avec le projet de Caisse et l'organisation en place. Cette formation action veillera tout particulièrement à accompagner les équipes projets par territoire CTG sur des questions de « postures », de méthodologies et d'outillage favorables à la co-construction avec les équipes des Collectivités territoriales. De même, cette formation

action tiendra compte des partenariats existants en intégrant la question de l'articulation de la démarche CTG avec les différentes politiques publiques existantes (Schéma Départemental de Services aux Familles, Charte des familles MSA, Contrat de ruralité, ...). Cette formation action poursuivra donc les objectifs suivants :

ü **Donner un sens nouveau et une plus-value sociale, politique et technique à l'offre de services de la CAF du Gers dans la coopération territoriale (CAF/EPCI/...) au travers d'une approche globale du développement territorial (projets de territoire).**

· Positionner la CAF32 comme un acteur moteur et pérenne du développement des territoires.

· Rendre visible et lisible une offre globale de services cohérente (projet de Caisse / Schémas départementaux), transversale (articuler avec d'autres thématiques du projet de territoire) et pluridisciplinaire (mêlant des compétences croisées de différents partenaires) qui réponde pleinement aux besoins des familles et par là-même aux Collectivités.

ü **Travailler à une culture commune, faire évoluer les compétences et susciter la coopération interservices.**

· Co-construire de la transversalité interservices au sein de la CAF du Gers sur la base de la complémentarité des compétences et des connaissances différentes des « territoires » selon les métiers.

· Développer des coopérations de projets et de compétences au travers d'équipes pluridisciplinaires et autonomes par territoire CTG.

· Penser collectivement la place des « fonctions supports » comme appui aux équipes projet.

ü **Faire évoluer les compétences et les postures, « outiller » les agents en matière de pratiques et démarches participatives favorisant l'émergence et la co-construction.**

· Accompagner les équipes projet dans la mise en

œuvre de démarches participative favorisant l'émergence et la co-construction.

· Expérimenter des méthodologies nouvelles permettant l'expression et la participation de l'ensemble des parties prenantes[1] d'un projet de territoire.

· Inscrire son action dans une démarche de coopération territoriale durable sur tous les territoires y compris les plus en difficulté.

ü **Gagner en efficacité, en cohérence et en continuité pour agir sur du co-développement, accompagner des changements durables et mesurer la contribution de la démarche CTG et des actions aux changements observés.**

· Co-construire une culture de l'évaluation 3.0 intégrant les 3 niveaux (bilan/résultats/Impact).

· Accompagner l'articulation entre méthodologie du projet et théorie du changement.

· Penser des chaines de causalité permettant d'objectiver la contribution des actons aux changements observés.

Le programme précisant les objectifs et le contenu de formation figurent en annexe.

Public

La démarche CTG tend à rendre visible et lisible l'ensemble de l'offre de services de la CAF sur son territoire. Ainsi, même si, la formation/action s'adressera prioritairement aux agents des trois pôles de l'Action Sociale de la CAF du Gers, il nous semble important de constituer des « équipes projet pluridisciplinaires » constituées des différents agents et métiers qui interviennent sur les territoires expérimentaux choisis pour la formation. De même, cette organisation en « équipes projet » impacte directement les rôles et fonctions des managers. Leur présence à la formation/action est donc importante. La présence de certains agents, à des moments clefs de la formation/action peut s'avérer opportune. Il en va ainsi du

Chargé d'études qui jouera un rôle important dans la construction des portraits de territoires « CTG ».

Enfin et afin de mieux appréhender et d'anticiper l'impact de cette démarche CTG sur l'organisation interne et le management de la CAF32, nous proposons d'associer l'encadrement des « Prestations familiales ».

La méthodologie proposée prévoit de partir de territoires expérimentaux. Nous préconisons la constitution de groupes projets / territoires CTG incarnant l'offre globale de service de la CAF et donc la transversalité. Ainsi, il nous semble important d'associer sur tout ou partie de la formation des agents intervenants sur ces territoires tels que les travailleurs sociaux voire les permanenciers (prestations familiales).

Ces groupes projets porteront pour ces territoires une « ambition CAF » qui s'objectivera par la réalisation d'un portrait de territoire construit sur la base des « données CAF ». Ces portraits nécessiteront le concours du chargé d'études via une requête type co-construite dans le cadre de la formation. Sa présence dans le cadre des modules 1 et 2 de la formation/action semble primordiale.

Enfin, la CTG entraîne une modification de positionnement sur les territoires et un renforcement de l'expertise technique et politique des CAF. La participation du service Communication à certains moment clefs de la démarche peut s'avérer stratégiquement pertinente.

contenu

La mission se déroulera en 4 modules. Entre chaque module les « équipes projets » seront amenées à avancer dans la démarche de construction de la CTG en produisant des documents internes, en allant à la rencontre des EPCI visés par la CTG, en participant à la définition d'un projet de territoire... Le travail entre chaque phase est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les Groupes projet dans cette mise en œuvre. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

Le premier module, comprenant une journée d'acculturation, sera consacré à construire une vision partagée de la CTG ainsi que les premiers éléments constitutifs d'un socle commun de références.

Journée 1 - date : 12 Mars 2020

Ø **Objectifs : Acculturation CTG en inter services à la CAF32 et co-construction d'un socle commun de références autour de la CTG**

- Co-construire une vision partagée de la CTG au sein de la CAF du Gers en transversalité (interservices).
- Construire un regard croisé sur les enjeux de la CTG.
- Définir les critères socles d'une démarche CTG (à l'interne de la CAF comme à l'externe).
- Identifier les principaux impacts de la CTG en interne à la CAF.

Le deuxième module permettra de construire les premiers outils nécessaires au déploiement de la CTG

Journée 1 – 4 mai 2020

Ø **Objectifs : Construction d'un socle commun de références CTG en pluridisciplinarité (CT, TS, CSU) + bureau d'études + managers.**

- Identifier les grandes étapes d'une démarche CTG.
- Définition des critères de priorisation des territoires CTG.
- Identification des éléments nécessaires à la construction des portraits de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF (Requête unique « CTG » auprès du bureau d'études).
- Co-construire un schéma d'organisation interne ?...

Journée 2 – 5 mai 2020

Ø **Objectifs : Des données froides du portrait de territoire… à la place des acteurs.**

· Co-construire, en équipe projet, les portraits des territoires CTG « choisis » pour la formation/action.

· Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, …).

· Identifier la place et les engagements de chacun.

· Appréhender une stratégie des alliés, identifier la place et les engagements de chacun.

· Penser la structuration du pilotage et la mise en œuvre du projet de territoire (COPIL/COTECH).

· Être clair sur les priorités attachées au projet de Caisse (projet et schémas départementaux).

Le troisième module consiste à préparer une double démarche d'une part « concertée » avec les autres institutions intervenant sur les territoires CTG et d'autre part « émergente » vis-à-vis des collectivités territoriales EPCI des « territoires CTG »

Journée 1 – 30 juin 2020

Ø **Objectifs : Co-construire une complémentarité d'intervention interinstitutionnelle nécessaire à la dimension globale du projet de territoire.**

· Appréhender et déployer le projet de Caisse… les ambitions de la CAF pour les territoires … L'articulation avec le SDSF (Pacte de coopération interinstitutionnel).

· Partager entre institutions les ambitions (politiques publiques déployées) pour les différents territoires « CTG ».

· Identifier les points de convergence, de complémentarité, de coopération…

· Co-construire un pacte interinstitutionnel de

coopération territoriale.

Journée 2 – Date à définir

Ø **Objectifs : Co-construire et mettre en œuvre, de manière participative, avec la collectivité et les autres institutions un projet global de territoire – Appréhender des méthodes et des outils d'animation participative. (Journée organisée en présence des chargés de coopération territoriale des territoires CTG)**

· Des enjeux aux actions, co-construire un processus participatif, impliquant et responsabilisant.

· Expérimenter des méthodes et outils susceptibles d'être mis en œuvre dans le cadre de cette démarche :

- Collecter des données chaudes de connaissance des territoires CTG (Capital stratégique de développement) et identifier les principaux enjeux en termes de trajectoire de développement de ces territoires.

- Animer un « séminaire » participatif avec les habitants et les élus du territoire.

- …

· Co-construire un schéma d'organisation partagé de mise en œuvre du projet sur 4 ans dans le cadre d'une approche de co-développement avec les territoires. Co-construire les conditions d'une coopération durable entre coordinateur CTG (Conseiller de territoire CAF) et Chargé de coopération territoriale (EPCI),

Le quatrième module sera consacré à la construction d'un processus d'évaluation 3.0 du bilan à l'impact en passant par l'évaluation des résultats.

Journée 1 - – Date à définir

Ø **Objectifs : S'accorder sur les termes de l'évaluation et formaliser clairement par territoire les attendus d'une**

démarche CTG, en termes de :

- Réalisation (ce que l'on veut faire…),
- Résultats (ce que cela à produit),
- Impacts (ce à quoi cette démarche a contribué en termes de changements durables).

Journée 2 - – Date à définir

Ø **Objectifs : Co-construire le processus d'évaluation,**

- Co-construire les « chaînes » de causalité pour chacun des 3 niveaux de l'évaluation (Critères et/ou marqueurs de changement, indicateurs permettant de démontrer le lien de causalité entre l'action réalisée et les différents niveaux de résultat,
- Co-construire une fiche action permettant de préparer, dès la construction du projet, la (les) phase(s) évaluatives.

Attention, le propre d'une démarche participative réside dans la capacité de celle-ci à s'adapter à l'évolution, aux avancées et attentes du groupe en formation. Aussi, le contenu de cette formation/action est susceptible d'évoluer au fil de la progression du groupe en formation. Les modifications éventuelles de contenu feront l'objet d'un échange préalable (entre 2 modules), entre le formateur et la Responsable d'Action Sociale de la CAF du Gers.

En option :

Phase 5 : (De 6 à 12 mois après la fin de formation)

Une journée de retour sur cette formation / action. Point d'avancé et analyse quant au développement de la démarche sur l'ensemble du département, identification des « facteurs » de réussite et de points de progrès. Co-construction d'une démarche de progrès…

Toute journée supplémentaire est facturée au tarif habituel de 1300

euros tous les frais inclus.

Phase 6 : Accompagnement à distance.

Au gré des besoins il est possible d'imaginer une banque d'heure permettant aux agents d'exposer une situation problématique ou une incompréhension sur un territoire.

Une heure à distance sera facturée 130 TTC.

Demarche pédagogique / Methodologie

Cette démarche de formation « *propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe* ***[2]*** ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

§ Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

§ Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

§ Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

§ La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les

préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les futurs Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenant / Formateur

Thierry CHEINE animateur formateur

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

- [1] Une partie prenante est **une personne, un groupe de personnes ou une organisation qui impacte ou peut être impacté par le projet**. Elle peut être externe ou interne à l'entreprise en charge du projet. Une partie prenante a des attentes et/ou des interactions sur le projet. Elle peut affecter ou être affectée directement ou indirectement, de façon positive ou

négative, par un ou plusieurs aspects du projet. Elle a donc des intérêts dans le projet et a une influence sur la prise de décision.

- Ne pas prendre en considération, écouter ou simplement respecter les parties prenantes peut compromettre les chances de réussite du projet.

[2] « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de

l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
